

# Jean FAILLER



## RETOUR À BELLE-ÎLE



Palémon  
VISION

GRANDS  
CARACTÈRES

16

**JEAN FAILLER**

**Retour  
à Belle-Île**

---

**Éditions du Palémon  
ZI de Kernevez - 11B rue Röntgen  
29 000 Quimper**



## CE LIVRE EST UN ROMAN.

Toute ressemblance avec des personnes, des noms propres, des lieux privés, des noms de firmes, des situations existant ou ayant existé, ne saurait être que le fait du hasard.

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335 2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d'Exploitation du droit de Copie (CFC) - 20, rue des Grands Augustins - 75 006 PARIS - Tél. 01 44 07 47 70  
© 2025 - Éditions du Paléomon.

**Les ouvrages de Jean Failler  
sont également disponibles  
à la Bibliothèque Sonore du Finistère**



Disponibles en grands caractères

**Aline Duret**

*Les ombres de L'Erdre*  
*Le manoir des secrets*  
*Elle s'en repentira*

**Françoise Le Mer**

*Le démon de Beg-Meil*

**Pierre Pouchaïret**

*Du sang sur le Quai*

**Hervé Huguen**

*Le mystère de la falaise*

**Jean Failler**

*L'ange déchu de Brocéliande 1 & 2*  
*Le château des âmes perdues 1 & 2*  
*La disparue de la baie*  
*Retour à Belle-Île*

## **À MES AMIS**

Élizabeth Caudrelier

Jeannot Damian

Jakez Cornou

José Le Bescond

Père Joseph Irien (Job an Irien)

## **REMERCIEMENTS**

Karine Body  
Jules Brégardis  
Laurine Cadiou  
Jean-Claude Colrat  
Delphine Droual-Hamon  
Myriam Henvel  
Élisa Journé  
Tiphaine Kahri-Tamietti  
Annie Le Chevanche  
Meven Le Donge  
Adrien Le Meur  
Myriam Morizur  
Nathalie Simon  
Laure Thomas



## Chapitre 1

Tout le monde s'accordait à reconnaître que Mary Lester était une jeune femme dynamique et particulièrement perspicace dans l'exercice de sa profession d'officier de police. Cependant, aucune personne la connaissant un peu n'aurait eu l'idée saugrenue de la classer au rang de fée du logis.

On eût vainement cherché en elle des vertus de femme d'intérieur. Elle confiait volontiers à sa chère Amandine – qui ne demandait que ça – le soin de pourvoir à l'intendance de sa maison.

Quand elle était seule, elle se contentait d'un sandwich avalé sur le pouce et d'une tasse de café, au grand dam de sa vieille amie qui déplorait un tel laisser-aller.

Elle appréciait pourtant les plats qu'Amandine prenait plaisir à lui concocter et, plus

encore, cet art de la table qui était une seconde nature chez sa voisine : nappage éclatant de blancheur, assiettes de collection, verres de cristal, couverts d'inox brillant, et toujours, quelle que soit la saison, un petit bouquet savamment disposé dans un vase. Un chandelier ancien en argent joliment travaillé, déniché dans une brocante, portait une demi-douzaine de bougies qui jetaient leur lueur douce et tremblante sur une table coquettement dressée, lui conférant cet air d'éternelle fête qui avait tant subjugué la juge Laurier<sup>1</sup>. Amandine, ancienne cleric de notaire en retraite, avait toujours nourri une passion secrète pour la cuisine. Célibataire, sans famille proche, elle était logée sous les toits dans un immeuble collectif voisin de la maison de Mary. Elle n'avait jamais l'occasion d'élaborer les somptueuses recettes qu'elle découpait et collait soigneusement dans des cahiers à spirales, les mêmes que ceux qu'elle utilisait pour relater les enquêtes de Mary Lester. Lorsque celle-ci, au retour d'une expédition tumultueuse avec ses comparses

1. Voir *La Disparue de la baie*, même auteur, même collection.

Fortin ou Gertrude, lui racontait les péripéties qu'ils avaient connues et qui la faisaient frémir, elle notait tout.

Pour autant, Mary ne détestait pas faire le tour du marché en plein air qui déployait ses barnums chaque samedi au long du Steïr, cet affluent principal de l'Odet.

Elle ne s'attardait pas aux commerces de bouche, se contentant au passage de humer les alléchantes odeurs qui émanaient des rôtisseries ambulantes puisque, on l'a vu, l'approvisionnement était le domaine réservé d'Amandine.

Mais il y avait des camelots dont le bagout l'amusait, des fleuristes, des brocanteurs, quelques étals de livres d'occasion qui l'attiraient. Elle venait justement de dénicher un très vieil exemplaire de la collection policière des éditions Gallimard, dont la couverture de carton noir portait en lettres jaunes ce titre iconoclaste *À la santé d'Adolphe* qui avait retenu son attention. L'ouvrage, un peu délabré, mais complet, était d'un certain J. S. Quémeneur (un gars de Brest sûrement, avec un nom pareil), qui narrait dans une langue fort pittoresque les avatars d'un

ancien sous-officier de la coloniale reconvertis dans le transport de marchandises dans un vieux camion laissé-pour-compte par l'armée. L'Afrique, récemment devenue indépendante, avait besoin de moyens de transport modernes et le vieux GMC qui avait survécu au débarquement de 1944 en Normandie, puis aux rizières d'Indochine et enfin aux pistes hasardeuses de la savane africaine faisait, auprès du bourricot, voire du chameau traditionnel, l'effet d'un modernisme extraordinaire.

Cet Adolphe ne devait pas avoir de parenté avec celui qui mit l'Europe à feu et à sang du temps de nos grands-parents.

Cependant, c'était lui aussi un rude prédateur, puisqu'il s'agissait d'un crocodile géant, affublé de ce prénom, qui régnait en maître sous le pont de Kindia au sud de Conakry. Ceux qui ont encore un peu en mémoire les cours de géographie dispensés à l'école communale auront d'emblée deviné que l'histoire se passe en Guinée.

Les autres, c'est-à-dire une majorité... Bof... ça n'a pas d'importance s'ils savent que la Guinée, c'est en Afrique.

Le bouquin démarrait ainsi :

*« J'aime autant vous dire tout de suite que si j'avais pu prévoir ce qui allait m'arriver, je le jure sur la tête de ma pauvre mère, les deux Syracs, je les aurais laissés où ils étaient. On a toujours tendance à céder à ses bons sentiments. "C't'humain", comme disait mon copain Albert... »*

Un tel incipit qui aurait enchanté Fortin (s'il avait aimé lire autre chose que *L'Équipe*) ne pouvait laisser Mary Lester indifférente. Un banc public s'offrait à elle, entre deux stands, un peu en retrait de la large allée où s'écoulait le flot des chalands.

Elle acheta un gobelet de café et un croissant à la boutique voisine et s'installa confortablement pour continuer sa lecture lorsqu'une voix aigre la tira des pages jaunies de son acquisition :

— Eh bien, commandant Lester, on prend du bon temps à ce que je vois !

Mary tressaillit : dans la silhouette noire qui se dressait devant elle comme la statue du commandeur, elle reconnut immédiatement la juge Laurier et éprouva instinctivement l'affreux sentiment d'être

prise en défaut. Elle se redressa, posa son gobelet et son croissant sur une serviette de papier disposée sur le banc, se leva et parvint à feindre une allégresse qu'elle ne ressentait pas.

— Madame la juge, quelle surprise !

La juge la considérait avec, aux lèvres, un demi-sourire qu'on ne lui voyait pas souvent dans l'exercice de ses fonctions.

Mary reconnut :

— Je prends du bon temps chaque fois que j'en ai l'occasion, en effet.

Elle gratifia son interlocutrice d'un sourire un peu provocateur.

— Mais ça ne tombe pas sous le coup de la loi, je suppose.

— Pas encore, dit la juge avec une bonhomie surprenante et un éclair de malice dans l'œil. D'ailleurs, je n'ai aucune autorité sur la voie publique.

Mary ne put s'empêcher de la titiller :

— Ne me dites pas que vous le regardez !

— Que non ! Mes journées au palais sont bien assez longues pour que je n'en rajoute pas !

— Je vous crois. Vous faites votre marché ?

La juge tenait à la main un cabas de paille tressée qui paraissait bien plat.

— Je devrais, répondit-elle, mais j'avoue que je suis un peu perdue dans tout ce fatras.

Des odeurs de cochon grillé flottaient dans l'air, en provenance d'un barbecue voisin.

— Il n'y a que l'embarras du choix, n'est-ce pas ?

— Il y en a trop, je ne sais pas par où commencer, soupira la mère Laurier.

Mary eut un petit sourire goguenard.

— Comme disait mon grand-père, « trop n'a jamais manqué ».

— Humph ! fit la juge. Comment faites-vous pour vous y retrouver ?

— Oh, dit Mary, totalement détendue à présent, je laisse ce plaisir à mon amie Amandine.

— Plaisir ! Moi, j'y vois plutôt une corvée !

— Pas Amandine, glissa Mary.

Agacée, la juge haussa nerveusement les épaules. Elle devait être habituée aux rayons bien rangés des grandes surfaces. La fantaisie n'était pas gravée dans son patrimoine génétique et Mary aurait parié qu'elle faisait

le plein une fois par semaine, et toujours avec les mêmes produits.

— Amandine serait bien fâchée si je me mêlais de pourvoir au ravitaillement.

— Alors, vous n'achetez rien ? demanda la juge, presque agressive.

Très à l'aise, Mary répondit :

— Si, un bouquet de fleurs, Amandine adore ça ! Plus pour l'attention que pour le bouquet d'ailleurs. Et puis, j'ai trouvé un livre rare chez Manu.

La juge fronça les sourcils.

— Manu ? Qui est ce Manu ?

— Le bouquiniste qui est de l'autre côté de l'allée.

Elle se poussa.

— Mais asseyez-vous donc ! On causera aussi bien assises. Voulez-vous un café ?

— Un café ?

— Oui, avec un croissant. C'est l'heure du *merenn vihan*.

Le front de la juge se plissa.

— Du quoi ?

Mary traduisit :

— Du petit repas qui coupe la journée. C'est du breton.

La juge hésita :

— Ma foi...

Mary fit signe à la vendeuse voisine :

— Maria, *ur bannig kafe gant ur wastell, mar plij.*

Le juge s'étonna :

— Vous parlez le breton ?

— Oui, madame, chaque fois que j'en ai l'occasion. Au marché, on trouve encore des locuteurs.

— Mais ça vous sert à quoi ?

Mary sourit malicieusement.

— À commander un café et un morceau de gâteau, par exemple.

La juge regimba :

— Du gâteau ? Quel gâteau ?

— Un morceau de *kouign amann* me paraît très bien à cette heure. Celui que prépare Annette est particulièrement délectable.

— C'est gras, non ? se méfia la juge.

— Pas tellement, dit Mary, rien que du beurre. D'ailleurs, *kouign amann* signifie gâteau au beurre, au sucre et à la farine.

— Vous auriez pu le commander en français.

— Assurément. Mais ça me fait me souvenir de mes grands-parents.

Elle sourit de nouveau.

— La nostalgie est une bien douce chose, savez-vous ?

— Sans doute, jeta la juge aigrement.

Puis elle montra le bouquin à la couverture un peu déglinguée :

— C'est ça, votre livre rare ?

— Mieux que ça, madame, introuvable !

— Il est dans un bel état !

Mary eut un geste d'indifférence.

— Ça s'arrange, madame. Le texte en est complet.

Elle sourit encore.

— Vous savez, pour un euro, on ne peut pas se permettre d'être trop exigeante.

La bouche de la juge se pinça :

— *À la santé d'Adolphe !* Voilà bien une nostalgie pour le moins surprenante.

— Oh, madame la juge, protesta Mary, ne vous trompez pas d'Adolphe ! Celui-ci, comme vous pouvez le constater, s'écrit Adolphe, P H E, orthographe française. Dans le roman, c'est un crocodile géant qui vit dans un fleuve d'Afrique. Le monstre sanguinaire avec lequel vous le confondez se prénomme Adolf, avec un F.

— Vous m'en direz tant, répliqua la juge, sarcastique. Mais il doit tout de même être également sanguinaire, votre Adolphe au nom français.

— Bah, il ne tue que pour manger, comme toutes les bêtes grosses ou petites dans la nature.

— Ça fait toute la différence, en effet, reconnut la juge, songeuse. Sauf pour celui qui est mangé, tout de même.

— Les lois de la nature sont parfois cruelles, fit remarquer Mary. La raison du plus fort prévaut. *Dura lex, sed lex.* Les animaux, qui ne connaissent pas le latin, savent cela d'instinct.

Le visage austère de la juge annonçait qu'elle n'appréhendait pas outre mesure les paroles de Mary Lester. La mine réjouie de Mary affichait que c'était là le cadet de ses soucis.

Une petite fille vint apporter le gobelet de carton dans lequel se trouvait le café et un quartier de gâteau délicatement enveloppé dans une serviette de papier.

Après qu'on l'eut remerciée, la gamine, qui devait avoir une dizaine d'années, repartit

fièrement avec les pièces que Mary lui avait glissées dans la main.

La juge ne devait pas être habituée à pique-niquer de la sorte, car elle paraissait fort embarrassée de son sac, de son gobelet et de son gâteau d'où le beurre suintait. Elle finit par poser le cabas près d'elle sur le banc et par calquer son attitude sur celle de Mary.

— On n'est pas bien là ? demanda celle-ci pour dire quelque chose.

— Si, admit la juge, je dois dire que si je m'attendais à prendre un café et un... comment dites-vous, déjà ?

— *Kouign amann...*

Elle répéta gauchement : « *kouign amann* », puis elle se lécha les doigts.

— Je dois reconnaître que, même sur un banc public, c'est délicieux. Vous savez y faire, Mary Lester !

— C'est un bien mince mérite et un luxe à la portée de tout le monde, répliqua Mary modestement.

— Hum, fit la juge en réalisant qu'elle avait posé son auguste derrière sur des planches qui avaient supporté avant elle

les postérieurs de basse condition, ceux de quelques pauvres hères qui, parfois, passaient même la nuit là-dessus. Je ne vous ai pas remerciée comme il convenait pour m'avoir ouvert votre table lors de l'affaire Larmenciel.

Mary sourit.

— Allons, c'était de bon cœur. Mais peut-être avez-vous été surprise par la compagnie.

— Surprise ? Non, pourquoi l'aurais-je été ?

— Bien qu'il soit dans la marine, Jean-Marie a parfois des manières un peu cavalières, mais ces hommes de mer... Le commandant Le Ster n'a jamais été un homme du monde, c'est un *martolod*<sup>2</sup>, un vrai !

La juge déclara, avec un demi-sourire :

— Qu'un homme se comporte comme un homme ne me dérange pas. Votre père est tellement... (elle hésita un instant sur le qualificatif) tellement authentique.

Mary faillit lui dire qu'elle lui transmettrait le compliment, mais elle se retint. La juge poursuivait déjà :

## 2. *Matelot.*

— Quant à votre ami Yann, il est également bien sympathique, et que dire d'Amandine ? Elle est, comme sa cuisine, délicieuse.

— Je le lui dirai, ça lui fera bien plaisir, madame. À propos, vous avez pu dépanner votre voiture ?

— Oui, ce n'était pas grave, une histoire d'allumage, paraît-il. Ce n'est pas un endroit pour parler boutique, mais il faudra tout de même que je vous voie pour évoquer les suites de l'affaire Larmenciel.

— L'affaire ? s'étonna Mary, mais il n'y a plus d'affaire. Aude Larmenciel a été retrouvée saine et sauve, elle ne semble pas avoir subi de sévices. Que vous faut-il de plus ?

— Je vous le dirai en temps utile, annonça la juge en se levant.

Mary l'imita, épousseta les miettes que le gâteau avait laissées sur son pull-over.

— À votre disposition, madame la juge. Il vous suffira de passer par le commissaire Fabien et je serai chez vous sans qu'il soit besoin de faire intervenir la maréchaussée.

La juge perçut l'allusion et, la menaçant de l'index, lança sur le ton de la plaisanterie :

— J'y compte bien !

Elle ajouta :

— Et merci pour la collation. Comment dites-vous déjà ?

— Le *merenn vihan*.

La juge répéta :

— Le *merenn vihan*. Je vais finir par parler le breton !

Mary pensa qu'il y aurait encore beaucoup à faire, mais il ne fallait pas décourager les vocations.